



COMPTE RENDU RDV MARION 21 JUIN 2013

Présents :

CAMC : M. MARION Président et Conseiller Général, M. BOURGITEAU Directeur des Services Techniques, M. ADROIT en charge de l'assainissement, Mme PEREZ-SALSON Directrice de Cabinet du Président.

AHZP : M. ROUSSEAU, M. TISSEUIL, Mme REVOL.

Questions communiquées dans le courrier de la demande de rendez vous.

1 Voirie :

- 1 La liaison Sud de CHELLES (Chemin du Corps de Garde, des Carriers, ruelle au Loup, Pont sur le Canal)
- 2 Point sur la réhabilitation de la rue des Pêcheurs : observations et propositions à l'issue de la première tranche.

2 ZAC économiques :

- 1 Point sur la reconversion de la ZAC du Gué de l'Aulnay : rappel des propositions de l'association.
- 2 Point sur le dossier de la ZAC du triage sud : rappel des propositions de l'association.
- 3 La plate-forme multimodale prévue par le SDRIF (site d'intérêt métropolitain) ou plate-forme locale présentée à la réunion publique « triage SUD ».

3 Inondations :

- 1 PPRI, entretien des digues du canal
- 2 Assainissement : ragondins dans le bassin de rétention, entretien et suivi du réseau...
- 3 Dossier base de Vaires : conséquences sur les inondations

4 Transports en commun :

- 1 La déviation d'une ligne de bus RATP par la ZAC (réactivation de notre demande)
- 2 Arrêts BUS rue Paul Algis prolongée et à la gare ; confort et qualité des Abris
- 3 Prolongement RER E à l'Est
- 4 Gare routière de Vaires
- 5 Améliorations attendues pour Vaires
- 6 Suivi des décisions de la dernière réunion avec Monsieur GARNIER et STBC

5 Environnement :

- 1 Dossier Base de Vaires : aménagements publics
- 2 Liaisons douces : extensions prévues, entretien bord du canal...
- 3 Bois entre Chemin des Carriers et Canal : reboisement, nettoyage...
- 4 Dépôts d'ordures sauvages chemin des Carriers et ruelle au Loups, détérioration clôture base de Vaires...

Début de la réunion 15 H 20

1. 1a Liaison Sud de CHELLES : nous communiquons nos inquiétudes sur le retard des travaux. M. MARION nous rappelle que le maître d'œuvre est le Département, qu'il est conscient du problème mais qu'en raison de la situation économique l'étalement des travaux sera plus long que prévu. L'échangeur du Pin devrait se terminer le premier pour être opérationnel.

Nous insistons sur :

↳ La dégradation du chemin du Corps de Garde et de l'intérêt de tous pour sa réhabilitation. Route fortement dégradée, entrée de ville sinistre, mauvaise image de la zone de la Trentaine pour son développement, liaison douce inexistante, difficultés pour les piétons et cyclistes de plus en plus nombreux ... Conscient de la situation M. MARION travaille sur le dossier de la ZAC Triage Sud et il souhaite prévoir les travaux avec sa réalisation.

↳ Le problème de la Ruelle aux Loups qui se dégrade par des dépôts de détritiques et de stationnements sauvages par les utilisateurs de la base. Suite à nos demandes des efforts ont été fait par

la C.A.M.C pour le nettoyage. Le chemin Carriers et du Corps de Garde ont été classés départementale mais la Ruelle au Loup est restée communale : cet état de fait complique la gestion de l'entretien et du nettoyage. Pour le nettoyage, l'association estime qu'une entente entre les villes concernées, le département, la communauté d'agglomération et la région permettrait de débarrasser cet axe routier des ordures, gravats et autres détritiques. Pour la Ruelle au Loup, Monsieur BOURGITEAU, Directeur des services techniques de la CAMC nous fait remarquer que la défaillance de la ville de Vaires oblige la Communauté d'Agglomération à assurer le comblement des trous. Nous espérons beaucoup du nouveau pont et de la réhabilitation complète de la liaison sud.

a Nouveau pont sur le canal : le terrain à bien été réservé sur l'emprise de BRICO DEPOT, mais il n'est pas encore acheté par le Département. L'entreprise Motul mitoyenne du terrain espérait s'agrandir, nous devons être vigilants. A ce jour, pas de date connue pour sa réalisation.

Nous rappelons que la réalisation complète du bassin de compensation n'est toujours faite. (Loi sur l'eau)

1. 2 Rue des Pêcheurs, première tranche des travaux.

Nous remettons un dossier sur les observations et les améliorations à apporter. (visible sur le site)

M. BOURGITEAU prend note des remarques et des difficultés, il nous invite à nous retrouver à la fin des travaux. Il nous annonce que ceux-ci sont dans les temps et que le rond point d'entrée de ville sera réalisé pendant les vacances.

Nous évoquons les pannes fréquentes de l'éclairage sur notre secteur. Monsieur BOURGITEAU, nous explique que Vaires a un réseau en moyenne tension très ancien, ce qui est très rare, et qui a besoin d'être rénové. La rue des pêcheurs sera installée en basse tension, à la fin des travaux les rues adjacentes y seront raccordées. Ce nouveau secteur modifié ne devrait plus subir de pannes. La synchronisation des feux entre la rue Jean Jaurès et la rue des Ecoles sera réalisée comme prévue dans le projet.

2. 1 ZAC du Gué de l'Aulnay : AM 77, EDF et la CAMC décideur, pilotent le projet. M. MARION nous informe que le dossier avance en bonne collaboration avec EDF. 34 entreprises intéressées pourraient s'y implanter. (Bureaux d'études, laboratoires...) Il nous confirme que le site n'a pas été retenu pour de la logistique. La sortie trop proche des habitations ne permet pas une importante circulation de PL qui emprunteraient aussi la rue de Torcy. Par ailleurs l'échangeur de Pomponne ne sera jamais modifié pour relier Roissy.

2. 2 ZAC Triage Sud : le dossier avance difficilement. Les relations avec RFF et la SNCF sont compliquées. Une réunion dans les jours qui viennent devrait permettre d'y voir plus clair.

Cette ZAC située pour partie en zone inondable non constructible verra son coût augmenter pour permettre l'aménagement environnemental, écologique et des bassins de compensation. Le bâtiment concernera 9 hectares sur une surface totale de 20 hectares. MOTUL qui souhaite s'agrandir pourrait s'y installer. Un logisticien local et le STIF implanteraient leurs entrepôts.

Devant nos inquiétudes sur l'implantation d'une plate forme logistique, nos interlocuteurs nous assurent qu'il n'y aura pas d'aggravation des nuisances.

Le projet de ce dossier peut être consulté sur le site de Marne et Chantierne et nos remarques sur le notre.

2. 3 Plate-forme multimodale : Selon les informations de Monsieur MARION, les projets en la matière de RRF et la SNCF propriétaires des lieux qui se réserveront une partie de leur terrain ne sont pas connus.

Nous avons fait remarquer que le STDRIF (schéma territorial de la Région Ile de France) y prévoyait une plate-forme multimodale d'intérêt métropolitain et national. Nous avons fait part de nos inquiétudes et vigilance sur ce dossier qui demeure pour nous une préoccupation importante.

3. 1. 2. 3 Inondations : Nous rappelons le retour des ragondins dans le bassin de rétention. M. ADROIT nous confirme avoir reçu notre courrier. Les berges du bassin et du canal ont plusieurs propriétaires : Marne et Chantierne, Voie Navigable de France et Port Autonome de Paris, pour une efficacité de la capture des nuisibles il est souhaitable de réaliser le piégeage sur l'ensemble des berges. Les différentes parties ont été contactées mais il n'y a pas de réponse à ce jour. Malgré la mise en place, sur notre requête, de panneaux d'interdictions, nos interlocuteurs nous demandent de rappeler aux habitants qu'il est interdit de nourrir les animaux. (Canards, ragondins)

Devant la complexité du système d'assainissement de notre secteur, nous demandons à M. ADROIT l'organisation avec l'AHZP d'une visite des installations évitant au secteur les inondations. Un projet de visite avec les habitants qui le souhaitent sera étudié et une « Cabane spéciale » informera l'ensemble des habitants.

Par ailleurs, il est fait état de la détérioration d'une barrière permettant l'accès aux pompes le long de la rue Paul Algis : cet état de fait permet l'accès des quads dans le parc. De plus, l'espace de stationnement le long de la Ruelle au Loup est propice aux dépôts d'ordures : une barrière longeant la route et en empêchant le stationnement de véhicule éviterait cet état de fait. Monsieur Adroit examinera.

4. 1 Déviation ligne RATP : Malgré le soutien de M. GARNIER et l'étude de la RATP notre demande ne pourra aboutir en raison du refus de la mairie de passer par la rue Jean Jaurès. (Voie communale) Selon notre enquête la priorité des habitants du sud de Vaires étaient de rejoindre Marne la Vallée et la gare de Vaires avec un gain de temps d'environ 15 minutes. Nous regrettons cette décision qui ne prend pas en compte l'intérêt général. (Voir aussi 4. 6)

4. 2 Arrêts BUS Paul Algis : Notre demande de ramener les arrêts au plus près des habitations devrait être prise en compte avec le projet de la création d'une nouvelles ligne de bus sur le réseau APOLO. L'association souhaite pour sa part un retour des arrêts aux emplacements anciens. Notre demande du doublement des abris très fréquentés au départ, en direction du collège, sera étudiée avec la modification des arrêts.

4. 3 Prolongement RER E : Pas de réponse positive pour l'instant, mais nous apprenons que des habitants de Meaux se battent contre le projet.

4. 4. 5 Gare routière de Vaires ou Pôle Gare : nous informons nos interlocuteurs du refus de la municipalité de Vaires de permettre à notre association de participer au comité de pilotage. Nous remettrons à Monsieur MARION une copie du courrier de contestation que nous enverrons au Maire de Vaires. Ce courrier énumérera nos remarques et les raisons de notre engagement.

4. 6 Suivi : Selon nos remarques auprès de M. GARNIER, lors du dernier réaménagement du réseau APOLLO, nous trouvons que nos demandes sur notre secteur étaient insuffisantes. (Quelques rotations supplémentaires seulement)

Une étude pour la création d'une nouvelle ligne (F) sur notre quartier à été proposée au STIF (CHELLES GARE SNCF, avenue Foch, la Trentaine, Paul Algis, rue du Port, Alsace Lorraine, VAIRES GARE SNCF). Son dossier est en attente de validation par le STIF.

Future ligne F : 58 rotations du Lundi au Vendredi + 42 rotations le Samedi + 24 rotations le Dimanche. Si tous ce passe bien elle sera mise en place au mois d'octobre/novembre 2013.

Sur la première étude le terminus se trouvait à Paul Algis. Nous avons proposé, avec le soutien du Conseil Participatif, sa prolongation jusqu'à la gare par la rue Jean Jaurès, la suggestion n'a été retenue que partiellement. La nouvelle ligne Apollo empruntera le Bd de la Marne et Bd de Lorraine, ce qui portera à 3 lignes la desserte de cet axe au détriment de notre quartier. L'Association s'indigne sur un tel état de fait, nous ne sommes pas d'accord sur le trajet. Pour nous le plus court chemin pour la gare est le passage par la rue Jean Jaurès avec la desserte du CAL et du marché. (Voir aussi 4. 1)

5. 1. 2. 3. 4 Environnement : La base est propriété de la région, nos interlocuteurs prennent notes de nos remarques. (Voir 1. 1 b & 1. 1 c)

Fin de la réunion vers 17 H 30